

HOROVITZ

JOAILLIER 26 RUE CHERIF PACHA ALEXANDRIE MAISON DE CONFIANCE EXCLUSIVITE DES MEILLEURES MARQUES DE MONTRES SUISSES

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION ET EXPEDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22, Rue Kasr El Nil - Téléphone No. 40938

PHARMACIE ZECCHINI J. ZECCHINI PHARMACIEN DE 1ERE CLASSE 21, Rue Adly Pacha, (à Côté du Crédit Lyonnais) LE CAIRE R. Com. 24518 Téléph. 44840

CHRONIQUE NATIONALE

Partis politiques et communauté nationale

La N.S.H. a demandé au Prof. W. E. Rappard, de Genève, aujourd'hui Conseiller national, de parler à une réunion de ses membres, des partis politiques et de la Communauté nationale.

Si je ne m'abuse, l'invitation dont je fus honoré, il y a quelques semaines, par la Nouvelle Société Helvétique, s'adressait surtout au très jeune conseiller national. Mais, pour que vous ne vous abusiez pas, il faut que je vous prévienne d'emblée que ce n'est pas lui qui l'a acceptée.

Il vous parlera avec cette franchise, cette indépendance qu'en dira-t-on et ce souci d'impartialité, dont près de quarante ans de travaux scientifiques lui ont donné l'habitude.

Les quelques réflexions qui suivent, bien qu'elles me soient suggérées par l'amour de mon pays, ne s'inspireront donc que du désir de voir clair dans une situation manifestement grave et d'en comprendre la nature et l'origine.

Être libre, c'est se gouverner soi-même. Or, pour une nation, se gouverner soi-même, c'est fatalement s'exposer à des dissensions intestines.

Être libre, se gouverner soi-même, qu'est-ce, en effet, si ce n'est s'en remettre du soin de sa destinée collective au discernement, au jugement et aux préférences individuelles des divers membres de la communauté nationale?

Le plus ancien des peuples libres et le plus libre des vieux peuples, les Confédérés helvétiques eussent toujours été portés aux conflits intérieurs, même si leur commune patrie n'eût pas été, dès les premières alliances entre les pays et les villes, au XIVe siècle, la patrie de la diversité.

A qui serait tenté d'attribuer à je ne sais quelle indifférence aux biens de ce monde, à je ne sais quel idylisme alpestre, la paix intérieure, bien relative d'ailleurs, que les cantons primitifs ont mieux su sauvegarder que leurs alliés des villes suisses, je conseillerais l'étude attentive des relations inter-helvétiques au lendemain des guerres de Bourgogne.

Si le bienheureux Nicolas de Flue réussit à maintenir l'unité helvétique, il y a 460 ans, alors qu'elle paraissait autrement plus menacée qu'aujourd'hui, il le dut sans doute pour une part à l'exemple de sa piété et de son évident désintéressement.

Est-ce à dire, Messieurs, qu'héritiers d'un patrimoine sacré de liberté nationale et de concorde dans la diversité, nous puissions envisager avec quiétude notre destinée future? De ce que ce patrimoine nous est parvenu sauf et intact, à travers tous les conflits de toutes les générations, pouvons-nous conclure qu'il bénéficie de quelque immunité magique?

Remercions notre ami Lasserre de ce que, grâce à son érudition et à son patriotisme, même les Romains d'entre nous qui ne possèdent ni sa culture historique, ni ses aptitudes de paléographe, puissent désormais sans effort s'éclairer à ce sujet.

Pour nous y préparer et pour y veiller, il est bon, il est peut-être

même nécessaire — bien que cela ne soit nullement suffisant — de bien comprendre la nature particulière et l'origine assez récente de nos conflits contemporains.

Depuis que les hommes se partagent la surface de la terre, des rivalités n'ont cessé de les opposer les uns aux autres. Rivalités d'individus, de familles, de tribus, de cités, de nations, d'empires, elles sont la trame même de l'histoire du monde.

Ces pactes, si on les dépouille de tout ce qu'ils comportaient de contingent, avaient tous essentiellement un double but. D'une part, garantir, par l'action collective et l'assistance mutuelle, l'indépendance et la sécurité des Confédérés contre les menaces du dehors.

Serait-ce mal interpréter notre histoire nationale que d'estimer que la première de ces intentions a presque toujours été mieux réalisée que la seconde? Ce qui est nouveau dans notre situation actuelle, ce ne sont certes ni les disputes intérieures, ni surtout l'insuffisance des méthodes destinées à les prévenir et à les apaiser.

On entend dire parfois que, de dynastiques, de territoriaux, de religieux ou de politiques, les conflits interhelvétiques seraient devenus, sous l'influence notamment de la révolution industrielle, plus économique et plus sociaux.

Qu'est-ce, si ce n'est des conflits sociaux à base d'antagonismes économiques, que les séditions et les coups d'Etats qui, au cours des siècles, ont bouleversés les institutions de tous nos cantons urbains? Est-ce autre chose, en effet, que ces luttes entre artisans, bourgeois et aristocrates qu'ont connues tour à tour Zurich, Bâle, Berne et les autres villes suisses, sans parler même de la turbulente cité de Rousseau?

A qui serait tenté d'attribuer à je ne sais quelle indifférence aux biens de ce monde, à je ne sais quel idylisme alpestre, la paix intérieure, bien relative d'ailleurs, que les cantons primitifs ont mieux su sauvegarder que leurs alliés des villes suisses, je conseillerais l'étude attentive des relations inter-helvétiques au lendemain des guerres de Bourgogne.

Si le bienheureux Nicolas de Flue réussit à maintenir l'unité helvétique, il y a 460 ans, alors qu'elle paraissait autrement plus menacée qu'aujourd'hui, il le dut sans doute pour une part à l'exemple de sa piété et de son évident désintéressement.

Est-ce à dire, Messieurs, qu'héritiers d'un patrimoine sacré de liberté nationale et de concorde dans la diversité, nous puissions envisager avec quiétude notre destinée future? De ce que ce patrimoine nous est parvenu sauf et intact, à travers tous les conflits de toutes les générations, pouvons-nous conclure qu'il bénéficie de quelque immunité magique?

Remercions notre ami Lasserre de ce que, grâce à son érudition et à son patriotisme, même les Romains d'entre nous qui ne possèdent ni sa culture historique, ni ses aptitudes de paléographe, puissent désormais sans effort s'éclairer à ce sujet.

Pour nous y préparer et pour y veiller, il est bon, il est peut-être

LETTRÉ DE SUISSE

LA REPARTITION DES CHARGES FISCALES

Dans la masse des publications émanant des offices de guerre — mais n'avait-on pas en haut lieu préconisé sur ce point des économies? — on découvre souvent, si l'on y regarde avec soin, des informations hautement intéressantes.

Le service de presse libre, vient de nous donner un extrait significatif d'une étude établie par le service d'information de la Centrale fédérale de l'économie de guerre et intitulée «La politique sociale de la Confédération avant et pendant la guerre».

Cette étude se propose d'établir quelle est la répartition des charges fiscales. Voici ce qu'on y lit à propos du trop fameux impôt dit sur le chiffre d'affaires.

Au moment de l'entrée en vigueur de l'impôt sur le chiffre d'affaires, on a laissé entendre, dans divers milieux, que la politique financière de la Confédération révélait un manque d'esprit social, sans que les autorités aient renoncé à faire supporter un nouvel impôt aux couches les moins favorisées de la population et elles auraient augmenté par de nouvelles mesures fiscales, la participation des milieux aisés à la couverture des dépenses de guerre.

Nous n'avons pas l'intention de nier que l'impôt sur le chiffre d'affaires soit nettement un impôt frappant la consommation, c'est-à-dire supporté avant tout par les couches populaires. Pourtant il est nécessaire de rappeler que la politique financière actuelle de la Confédération n'est pas aussi antisociale que beaucoup l'affirment après un examen très superficiel de la situation.

Comment l'auteur de l'étude prononce-t-il son affirmation? Voici: «D'ici à la fin de 1943, le sacrifice pour la défense nationale doit rapporter 550 millions; l'impôt de défense nationale 350; l'impôt sur les bénéfices de guerre 250; l'impôt sur le chiffre d'affaires 150».

En outre, si les versements aux caisses de compensation conservent à l'avenir le volume qu'ils ont en jusqu'ici, ils atteignent 500 millions à la fin de 1943. Bien que cette somme ne constitue pas à proprement parler un impôt, mais plutôt une sorte de prime d'assurance; qu'elle ne soit pas versée à la caisse fédérale, mais au fonds de compensation, l'auteur estime pouvoir la faire figurer dans son calcul, parce que scierlains milieux ont tendance à la considérer comme un impôt.

Le total de ces impôts de guerre atteindra donc, à la fin de 1943, 1.770 millions.

Qui en fait les frais? Le sacrifice de défense nationale et l'impôt sur les bénéfices de guerre sont exclusivement à la charge des classes aisées. L'auteur estime, d'autre part, que, vu sa forte progression et l'importance de la source du revenu provenant des titres et papiers de valeur, les contribuables aisés paient les trois quarts d'un troisième impôt: l'impôt de défense nationale.

Quant aux versements aux caisses de compensation, le 2 pour cent en combinant aux employeurs, c'est-à-dire la moitié du rendement de l'impôt concerne aussi les catégories aisées.

L'auteur met au compte des contribuables modestes l'autre moitié des versements; le dernier quart de l'impôt de défense nationale et la totalité de l'impôt sur le chiffre d'affaires. «Nous ne tenons pas compte écrit-il, de la part des milieux aisés à cet impôt, ce pour compenser le fait que nous n'avons pas compris, dans les charges des milieux modestes, leur faible participation au sacrifice de défense nationale».

Cette répartition — qui nous paraît à la fois ingénieuse et équilibrée — que fait-elle ressortir? «C'est que la participation des milieux aisés aux dépenses de guerres atteindra 1.320 millions à la fin de 1943, contre 450 millions versés par les milieux modestes».

Ce qui revient à dire que les premiers paient les deux tiers des charges. Or, selon la statistique de l'impôt fédéral de crise, pour la période 1936-1937, 75.000 contribuables suisses seulement ont une fortune supérieure à 50.000 fr. et 9.500 un revenu de plus de 20.000 fr.

L'étude que nous résumons n'indique pas dans quelle mesure et sous quelle forme les charges des quel-ques 85.000 contribuables aisés pourraient et devraient être aggravées. L'intention de l'auteur était de prouver simplement que la Confédération, en promulguant ses mesures financières, s'est largement inspirée de considérations sociales.

G. B.

LA VIE LITTÉRAIRE EN SUISSE ALEMANNIQUE

Un grand roman historique. - Une biographie plus entraînant qu'un roman par CHARLY CLERC

De cette brillante et fameuse Vie de Jean-Gaspard Schweizer, le philanthrope, aventureux — et l'on voudrait même dire aventurier — que nous a laissés David Hess, Gottfried Keller a dit qu'on pourrait tirer la matière d'un roman et d'une demi-douzaine de nouvelles. Eh bien, la chose est faite. On peut l'affirmer déjà, bien que les six cents pages de «la Cité des pères» ne forment qu'un tome premier qui en annonce pour le moins deux autres (1).

Ce tome premier, voilà des années que Robert Faesi nous le fait attendre — en lisant parfois un chapitre à ses amis, en publiant un autre dans la Nouvelle Gazette de Zurich. Mais, à n'en parcourir que vingt ou trente pages, on comprend aujourd'hui qu'une oeuvre pareille, avec toute la culture historique, généalogique, sociale, mondaine et immobilière qu'elle suppose, avec le labeur de re-création et le besogne d'animateur qu'elle nécessite, ait mis un très long temps à mûrir.

L'auteur, qui commença par de jolies et adroites évocations du dix-huitième zurichois, et continua par deux ou trois nouvelles historiques gracieuses et bien écrites, de sa critique — est en train de mener à chef le projet le plus ambitieux de son existence, l'édifice le plus imposant qu'il ait jamais entrepris. Quand il nous confiait naguère: «J'essaie de faire des Budenbüchli zurichois», je me rends compte de ce qu'il voulait dire. On n'insistera jamais assez, dans l'histoire des sciences comme dans celle des lettres, sur le curieux phénomène de la simultanéité des inventions. Il y a quelques jours, avant d'avoir lu la Cité des pères, je parlais ici des jeunes Puritains d'Albert J. Weiti. N'insistons pas sur la publication au cours du même mois de deux romans énormes, et traitant de l'âme de Zurich, mais sur l'analogie entre les moyens dont usent les deux romanciers. Weiti veut peindre la génération née au lendemain de 1890, et la crise où elle devra passer, et, pour ce faire, il choisit Bender, Brückmehl et Scharni, si bons compagnons de classe et de jeu, qu'on les appelait les trois Suisses, et il les conduit tout à travers une difficile jeunesse, Robert Faesi, pour évoquer la génération née entre 1750 et 1780, élit trois cousins qui deviennent amis, à savoir Jean-Gaspard Schweizer, Léonard Heidegger et Gerold Edlibach, que leurs camarades surnommaient volontiers et qui eux-mêmes s'intitulaient les Trois Confédérés. Ici s'arrête l'analogie entre nos deux «inventeurs» littéraires. Autant Weiti ressemble à un fleuve qui roule avec vigueur tous les matériaux imaginables, autant Faesi est l'écrivain châtié, prudent, correct et inspiré tout ensemble, à la fois harmonieux et solide, le poète qui sait ménager ses effets, et ne s'amuse point en marge de son récit à taquiner les vivants ou les morts. Tout au plus pourrait-on insinuer que la culture de l'écrivain, son goût des choses et des figures d'avant 89, font ressembler parfois ce livre à un délicieux musée d'estampes, d'objets et d'âmes. Mais on ne se dit cela que par instants, et encore s'empresse-t-on de souligner l'adjectif délicieux plutôt que le substantif musée.

J'en reviens aux trois jeunes héros, fils de la Zurich patriote et puritaine, et qui ne sont point de la même atmosphère familiale. Mais la mieux citée nous apparaît, d'autant mieux dans les trois pères, dont l'incarne la magistrature, l'autre le négoce, et le troisième le service étranger. Je ne sais pas dans quelle mesure, ces pères ont mangé des pains vêtus comme dit l'Ecriture, mais je constate que les dents des enfants sont bientôt agacées. Heureusement que deux ou trois coeurs de femmes rendent moins austère leur adolescence. Nul n'oublie celle que Faesi appelle si joliment Marvöchen. Si on les nomme Confédérés, ces trois garçons, c'est qu'ils se montrent, dès le début plus républicains que leurs camarades et tout leur clan. Que la campagne demeure sujette de la ville, que les baillis régissent en plusieurs lieux de leur canton, cela ne leur paraît pas très normal dans un pays qui exalte les Waldstätten et leur conquête de la liberté. Il est certain que le jeune Jean-Gaspard, qui subit à domicile le joug d'un tyran et du pire des originaux, commence plus tôt que les autres à se montrer curieux rerum novarum. C'est lui qui, d'ordinaire, sera l'entraîneur de ses amis. C'est par sa faute qu'à diverses reprises les autres seront compromis et châtiés. Il s'en faut de bien peu que, dans le procès capital du pasteur Wasser, ces jeunes gens ne soient dénoncés comme complices. C'est qu'ils singent tout naturellement vers l'imprudence, vers l'imprudent. Mais reconnaissons que c'est en général pour le bien de leurs âmes. Ou auraient-ils compris que la religion est moins une loi qu'une grâce, si Lavater ne s'était penché sur eux, dans la maison de leur grand-mère? Ah! le profil, la dé-

marche, l'élan, le coeur de Lavater jeune, du Lavater de toujours, quelle enchanteresse vision Faesi a su nous en donner! A côté du beau livre de Mary Lavater, paru naguère, est-ce que tels chapitres de ce récit ne sont pas encore un monument à la louange d'un de nos saints protestants? Et nécessairement l'un des héros, dans telle heure difficile, rencontrera le malchanceux, l'homme aux bas mal tirés, Pestalozzi qui saura lui rendre courage en la vie. Tous les trois, à l'heure des premiers appels de l'amour, ne se rencontreront-ils pas dans cette propriété du Faradi, au dessus du lac, où Salomon Hess, en rupture définitive avec sa ville et sa parenté, élève ses trois filles selon les idées de Rousseau, et les exemples de Plutarque dans une leur d'idylle qui fait presque pâlir les éloges de Gessner?

Enfin, heureusement que nous ne pouvons attendre une suite. Qu'elle ne tarde pas trop, de grâce.

Le troisième gros boquin que nous apporte la saison (avec celui de Weiti et celui de Faesi), c'est Catherine et l'âme russe (2) de Mary Lavater-Slo-man. Pour en parler congrûment, il faudrait avoir lu les historiens russes, allemands, français, anglais, sur l'héroïne, avoir dépouillé je ne sais combien de tomes de correspondances, dont trois ou quatre seulement me sont familiers. Mary Lavater a fait tout cela, et je m'assure qu'elle a tenu compte d'auteurs que les biographes de Pierre le Grand ou de Catherine II ont rarement feuilletés. Mary Lavater a vécu en Russie, avant et pendant la Révolution: elle a donc assisté à son service un immense matériel d'impressions, que les historiens de métier feront bien de ne pas sous-estimer.

Il y a ici quelque chose d'assez rare. Nous aurions fait, vous ou moi, cette grande biographie de Lavater, le Génie du coeur, que nous serions demeurés plusieurs mois, peut-être des années, à reprendre haleine, et à digérer le succès d'un volume qui fut un gros succès de librairie. Tandis que Mary Lavater n'a fait que rendre un peu plus complet le silence de sa maison, laissant résonner le téléphone dans le vide durant des quarts d'heure, et elle s'est ruée incontinent sur le mystère Catherine, et celui qui en est inséparable, le secret de la Russie, à travers les temps. Je voudrais pouvoir vous dire comment elle amasse, comment elle classe ses fiches. Je voudrais surtout — pour narguer votre envie, et la mienne — vous placer devant les ressources et la splendeur fraîche de sa mémoire (que les uns aient la mémoire étanche et les autres la mémoire trépidante, voilà ce qui fait une des plus criantes inégalités parmi les hommes), nous faire assister à son labeur aussi précis et soigné qu'il est accompli dans l'enthousiasme et la jeunesse d'âme.

On n'attend pas que je résume ici la carrière la plus énorme et la plus réussie — en dépit d'indolences peines — que puisse offrir l'histoire européenne. Je n'ai pas même le temps de vous montrer, sur le fond le plus crû de barbare et de démente, un des visages les plus civilisés qu'ait produits le dix-huitième siècle. Toute cette impériale aventure est rendue avec une ingéniosité, un tempérament, un plaisir, une élégance, une vaillance, qui forment un mélange bien précieux de vertus littéraires. C'est de l'histoire — et qui rectifié pas mal d'erreurs à ce qu'il me semble — et c'est une histoire qui ne vous laisse pas le temps de souffler.

A mes lecteurs de langue française, je me réjouis de pouvoir dire: voilà une belle langue, et qui n'est pas difficile. Et qu'ils ne négligent pas — dans leur impatience de rencontrer la jeune héroïne en partance pour Moscou — l'épique résumé que Mary Lavater nous fait de l'histoire russe avant la grande Catherine.

Charly Clerc

(1) Robert Faesi, Die Stadt der Väter (Ed. Atlantis, Zurich). (2) Katharina und die russische Seele (Ed. Morgarten, Zurich), in-80, 520 pages.

LA SEMAINE EN SUISSE LE PROBLEME DU TOURISME EN SUISSE

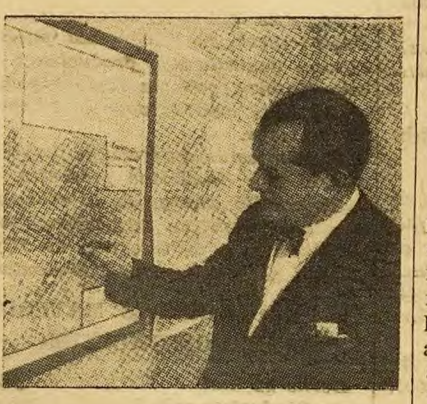
Depuis plusieurs générations, le tourisme, comme vous le savez, a été une des branches principales de l'économie suisse. C'est le produit de ce que l'on appelait autrefois le commerce des étrangers, et de ce que l'on a désigné sous le nom d'industrie des étrangers, qui permettait de compenser le déficit constant de notre balance commerciale.

(Lire la suite en page 3)

AU FIL DES JOURS DANS NOTRE VIEILLE EGLISE...

Il en est des choses comme les personnes. On les aime d'autant plus qu'on les sent plus menacées. La guerre nous a arrachés à la somnolence de la sécurité et de l'habitude.

PAMI LES NOTRES DISTINCTION



M. Jean Martig d'Istanbul vient de fêter le 15ème anniversaire de sa nomination comme Vice-Consul au Consulat suisse de cette ville.

Au cours de ces longues années de carrière sur les rives du Bosphore, M. Martig a gagné la sympathie et la reconnaissance de tous les milieux suisses d'Istanbul.

C'est grâce à son travail infatigable que la vie de la Colonie suisse d'Istanbul est restée toujours animée et récemment sous la direction active de son nouveau Président E. Somazzi a pu connaître un nouvel essor.

Nous souhaitons à M. J. Martig de pouvoir, de longues années encore déployer son activité bienfaisante dans l'intérêt de la Colonie et pour le prestige du Pays.

LA SUISSE ET LE MONDE EN ANCIEN VAUDOIS

Au sujet de l'information concernant le Général Liardet, publiée dans le dernier numéro du Journal Suisse, un de nos lecteurs, veut bien nous faire parvenir les renseignements complémentaires ci-après dont nous le remercions bien vivement: «J'ai lu avec autant plus d'intérêt l'information que vous avez transcrite de la «Gazette de Lausanne» concernant le Général Liardet que ce dernier est un de mes collègues et un ami personnel. Par ce fait, je suis à même de vous donner quelques détails complémentaires concernant cet ancien Vaudois, détails susceptibles d'intéresser nos compatriotes.

Le Général Liardet fit la guerre de 1914-18 dans l'artillerie de campagne. Il entra en Angleterre avec le grade de Lieutenant-Colonel, ayant obtenu plusieurs citations et reçu le Distinguished Service Order. Il quitta alors l'armée régulière et entra chez MM. Bevington Veizy & Foster Ltd. où il devint rapidement Administrateur-Délégué et associé. Il m'a d'ailleurs dit à plusieurs reprises que sa famille le considérait un peu comme un renégat car il était le premier Liardet à entrer dans le monde des affaires.

Néanmoins, le goût des armes était resté dans son sang et pendant ses vacances il faisait des périodes de service avec l'armée territoriale, à nos cours de répétition. En 1934 il fut promu Colonel commandant l'artillerie de la 47ème division et conserva ce poste jusqu'en 1938 lorsque le commandement de la London Division lui fut offert. Il fut le premier officier de l'armée territoriale à obtenir le grade de Major-Général (Général de Division).

Dans l'entre temps il continuait à s'occuper des affaires de notre Maison et, en 1929, vint à Alexandrie lorsque la Branche d'Egypte fut ouverte.

Lorsque la guerre éclata le Major-Général Liardet fut chargé d'organiser la défense des aérodromes militaires de Grande-Bretagne. Il est maintenant le Chef de toutes les défenses des aérodromes en Angleterre et dans le Proche-Orient, et non chef d'Armée de l'aviation britannique (comme mentionné par erreur dans l'article de la Gazette de Lausanne). Il a été promu récemment au grade de Lieutenant-Général (Général de Corps d'Armée) et est le seul officier de l'armée territoriale à avoir atteint ce haut grade.

Je peux ajouter, qu'avant la guerre actuelle, le Général Liardet, se rendait souvent en Suisse, qu'il aime beaucoup notre pays, et que, même, sa fille a épousé un Suisse et habite à Montreux.

Après avoir fait une partie de la dernière campagne de Cyrénaïque son fils, qui est officier de carrière et a le grade de Lieutenant-Colonel, est au Caire où il occupe un poste important au Grand Quartier Général de l'Armée du Proche-Orient.

Ainsi que le disait avec raison l'article de la «Gazette de Lausanne»: la carrière militaire est bien enracinée dans le sang des Liardet.

R.S.

lence de la sécurité et de l'habitude. Après avoir supporté le sifflement des bombes, écouté s'étendre pour renaitre encore, l'aboi des obus, frémi à la vue des ravages de la science destructrice, nous réalisons douloureusement que l'existence des êtres les plus chers, que la résistance des murs les mieux construits, dépendent d'un rien, d'un raid, d'un souffle, de tout ce qui nous paraît hasard ténébreux et sort imprévisible.

Mais aussi, l'alerte passée, les nôtres, et nos foyers, nos amis et nos maisons, nos objets familiers, les tableaux accrochés aux murs, les livres dans la bibliothèque, les roses dans un vase aussi bien que les fleurs et les feuillages du jardin, tout ne redevient-il pas soudain, source renouvelée de grâce, de tendresse et de gratitude?

J'y pensais l'autre jour, en retrouvant notre vieille église, intacte ou presque. La menace à laquelle elle a échappé de justesse, nous la fait mieux aimer et c'est avec des yeux neufs, que nous avons retrouvé ses hautes voûtes, la grande croix de son abside, cette haute croix dressée, au pied de laquelle j'aime à voir la rigueur d'un dessin géométrique s'adoucir et s'estomper en un frêle battement d'ailes d'anges ou de colombes, la table de communion, les fonts baptismaux et, sévère et nue, dominant la double rangée des vieux bancs, dont le bois a pris avec le temps une si riche patine, la chaire pastorale.

Déjà peintes couleur des murs, les planches qui ferment les petites fenêtres aux vitres brisées, se remarquent à peine, tandis qu'au dessus d'elles, dans la pénombre recueillie, on entend les chants et les prières, la brise gonfle et fait doucement papillon l'étoffe bleue des grands rideaux tirés devant les vitraux toulés.

Culte liturgique de l'Ascension! Libération de l'âme la plus riche d'amour qui ait jamais été révélée à la nature humaine, transfert des limites corporelles dans la pérennité et dans l'espace infini, transmutation du tangible et du temporel en une Présence invisible, mais partout et pour tous, désormais, éternellement sensible et vivante éternellement, à l'esprit et au coeur.

Vieille église, lieu d'asile et de trêve, d'oubli de soi et d'acquiescement! Depuis tant d'années, tant de prières, — les formulées et les inférmulées, — tant de confidences, de confessions muettes, tant de souffrances, tant d'aveux et tant de vœux, ont jailli entre ces murs où tout ramène à la croix couronnée d'épines, qu'une consécration y demeure. L'âme collective de toutes celles et de tous ceux qui, semaine après semaine et année après année, sont venus trouver ici réconfort et apaisement, se joint à l'appel de celles et de ceux qui y perpétuent aujourd'hui encore, leur confiance et leur foi.

Baptême, communion, mariage! De combien de vies vouées aux mêmes joies, aux mêmes émotions et aux mêmes déchirements, ces murs n'ont-ils pas abrités les moments les plus solennels?

Je vous évoque, mêlées aux vivants d'aujourd'hui, ombres disparues, foule anonyme sans visage et sans voix, et si nombreuse que l'église ne saurait suffire à vous contenir toute...

Et j'en viens à me demander pourquoi, alors que le cours de notre vie y trouve naturellement ses havres les plus sûrs, la dernière étape, l'ultime, l'indéfectible, la mort, n'y trouverait-elle pas aussi sa consécration?

Pourquoi, avant le dernier voyage au cimetière en terre étrangère, notre dépouille mortelle ne connaîtrait-elle pas, à l'église, comme il est coutume, me dans beaucoup de nos villages, sa dernière halte sur le chemin sans retour?

En Egypte, le champ des morts se prête si mal au culte funèbre, à ce dernier hommage rendu à qui vient de mourir...

Que de fois, lété, un soleil de plomb, un vent glacial, l'hiver! Cet arrêt à l'église, cette réunion fraternelle, dans le recueillement de ce temple où tout parle d'espérance et de vie, le culte mortuaire dans ce lieu sanctifié par une longue fidélité, ne répondraient-ils pas à un désir et à une possibilité?

Nos enterrements n'y gagneraient-ils pas en ferveur et en gravité, au cimetière étant réservés les prières finales et le dernier au revoir, au milieu des parents et des proches?

Il ne nous appartient pas de répondre à cette question.

Nous avons très profondément senti, cependant, à l'église même, en ce beau culte de l'Ascension, que cette question méritait d'être posée. C'est maintenant chose faite.

F.

NOUVELLES DE SUISSE

A LA COMMISSION DES PLEINS POUVOIRS DU CONSEIL

Berne 20 mai — La Commission des pleins pouvoirs du Conseil national a siégé aujourd'hui à Berne et s'est occupée des projets de lois qui lui ont été soumis par le gouvernement, à savoir un arrêté sur la création d'occasions de travail et un autre concernant les chômeurs.

NOS CONSULATS A L'ETRANGER

Berne 20 mai — A la suite de M. Lanz, Consul de Suisse à Amsterdam, la direction de ce Consulat a été confiée provisoirement à M. Fischer, (du canton de Berne).

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Fribourg 20 mai — Le Conseil général de la ville de Fribourg s'est réuni aujourd'hui pour la première fois depuis sa réélection.

Il a approuvé les comptes de l'exercice 1941 qui accusent un déficit de 567.000 francs.

LES CARBURANTS DE REMPLACEMENT EN SUISSE

Berne 20 mai — Vu les difficultés de ravitaillement en benzine et en huiles lourdes, la Suisse a dû faire un grand effort pour transformer un certain nombre de véhicules qui marchent au bois, au charbon de bois et à l'acétylène.

On compte 15.000 véhicules qui utilisent ces carburants de remplacement, soit 10 0/0 de l'effectif du parc automobile suisse.

Il faut ajouter à ces chiffres, quel que soit le nombre de véhicules électriques.

LA SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Berne 20 mai — Le regain d'activité dû au retour de la belle saison, a fait diminuer le nombre des chômeurs en Suisse, au cours du mois d'avril dans presque tous les groupes professionnels et plus particulièrement dans l'industrie du bâtiment.

Le nombre des chômeurs à la fin du mois d'avril, n'atteignait pas 6.000.

AUGMENTATION DE LA NATALITE

Berne 20 mai — Le nombre des naissances a presque doublé en Suisse au cours de l'année 1941.

Le nombre des naissances en un effet passé de 13.000 à 20.000, en chiffres ronds.

A LA COMMISSION DES PLEINS POUVOIRS

Berne 21 mai — La Commission des Pleins Pouvoirs du Conseil national, s'est réunie à Berne, sous la présidence de M. Hovrer, député de St. Gall.

Elle a approuvé avec satisfaction qu'aucune requête n'a été présentée, tendant à l'augmentation du prix du lait.

En ce qui concerne l'adaptation des salaires au renchérissement de la vie, l'opinion de la Commission est que cette adaptation est restée bien en arrière de cette hausse.

La Commission propose d'approuver 52 arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs qui font l'objet du 6^e Rapport du Conseil fédéral.

A LA COMMISSION DES TARIFS DOUANIERS

Berne 21 mai — La Commission des tarifs douaniers du Conseil des Etats a décidé de proposer au Conseil d'approuver le 24^e Rapport du gouvernement.

LE JUBILEE EPISCOPAL

Berne 21 mai — De grandes solennités ont eu lieu aujourd'hui à Fribourg, à l'occasion du jubilé épiscopal.

Le nonce apostolique, Monseigneur Bernardini célébra à cette occasion un office pontifical.

Monseigneur Besson, Evêque de Genève, Fribourg et Lausanne fit un panégyrique du Souverain Pontif, et retraça les efforts qu'il déploie pour le rétablissement d'une paix juste et durable.

AUGMENTATION DES ALLOCATIONS AUX SOLDATS

Berne 21 mai — Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter encore de 15 0/0 les secours accordés aux familles des soldats en service actif, étant donné l'augmentation du coût de la vie.

DECES

Lausanne, 21 mai — On annonce le décès à l'âge de 61 ans, du juge fédéral Joseph Andermatt, originaire du canton de Zoug.

L'ELECTRIFICATION DES VOIES FERREES

Berne 21 mai — Le Conseil fédéral a accordé un crédit de 400.000 frs pour terminer les travaux d'électrification du tronçon Brigues-Andermatt, et un autre crédit de 350.000 frs pour l'achat d'une locomotive électrique qui desservira cette ligne.

UNE ECOLE D'ARCHITECTURE

Berne 21 mai — Dans sa séance d'aujourd'hui, le Conseil d'Etat vaudois a décidé d'instituer une école d'architecture à l'Université de Lausanne. Le nouvel institut délivrera un diplôme que les étudiants pourront obtenir après 8 semestres d'études et un an de stage pratique.

LE PRIX SCHILLER

Berne 21 mai — A Genève, le prix Gaspard Vuillemin a été décerné son prix pour 1942 à M. Marcel Rosset, journaliste, romancier et auteur dramatique.

UN NOUVEAU CONVOI D'ENFANTS FRANÇAIS

Berne 21 mai — Un nouveau convoi de petits Français comprenant environ 800 garçons et fillettes est arrivé mardi dernier.

Ces enfants venus de la Côte d'Azur, seront dirigés dans la Suisse alémanique et dans le Valais.

REPRISE DE TRAFIC

Berne 21 mai — La direction générale des Travaux publics du canton de Berne annonce que la route du Pillon est à nouveau ouverte à la circulation.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA SUISSE

Berne 21 mai — Si nous comparons les résultats du mois d'avril passé au mois correspondant de 1941, nous constatons que le commerce de la Suisse, tant à l'exportation qu'à l'importation, a faibli d'une certaine diminution au point de vue de la quantité, alors que les valeurs se sont accrues.

Cela veut dire que la Suisse cette année a moins vendu et moins acheté, mais elle a dû payer plus cher qu'elle a acheté et vendre plus cher, vu que les matières premières travaillées par son industrie proviennent presque toutes des pays étrangers.

Au mois d'avril 1942, le prix des quantités importées est inférieur de 6 pour cent à celui d'avril 1941 et la quantité des marchandises a augmenté de 25 0/0. Pour l'exportation, les proportions sont presque inversées. La quantité des marchandises a baissé d'un quart, mais leur prix a augmenté de 2 0/0.

UN NOUVEL ARTICLE CONSTITUTIONNEL CONCERNANT LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

Berne 23 mai — La Commission du Conseil national, chargée d'examiner les arrêtés fédéraux pour la réglementation des transports de marchandises, s'est réunie à Schaffhouse.

Elle entendait un exposé de M. C. Ho, chef du Département des Postes et Chemins de fer, et du directeur de l'Office fédéral des transports.

La Commission adopta le texte suivant du nouvel article constitutionnel: La Confédération régit par la loi, le trafic par chemin de fer et les transports motorisés par terre, par eau et par air, et assure la collaboration des divers moyens de transport.

Elle peut au besoin déroger au principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

LE COMMERCE DU FROMAGE

Berne 22 mai — D'entente avec le Département de l'Economie publique, l'Union centrale des producteurs de lait démissionne, pour la fin de l'exercice courant, le contrat pour le commerce du fromage.

Le commerce du fromage devra être adapté aux conditions présentes.

Un comité, chargé de la réorganisation du commerce du fromage sera constitué sous la direction de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation.

LE PROBLEME DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Berne 22 mai — L'Office de guerre pour l'industrie et le Travail vient d'ouvrir un bureau de matériaux de construction, afin de mieux coordonner l'attribution des matériaux de construction.

Tous les services qui jusqu'ici dépendaient du fer, du ciment, etc. sont soumis à son contrôle.

Le bureau examine les demandes d'acquisition, même de faible importance.

LA FETE DE L'ARTISANAT DE LA SUISSE ITALIENNE

Locarno 22 mai — Un comité d'honneur vient d'être constitué à Locarno, à l'occasion de la Fête de l'Exposition de l'Artisanat de la Suisse italienne, qui aura lieu demain.

Le Comité comprend M. Celio, chef du Département des Postes et Chemins de fer, M. Tamaro, ministre d'Italie à Berne et le Président du Conseil d'Etat tessinois.

LE NOUVEAU PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DES GRISONS

Berne 23 mai — Le Grand Conseil des Grisons a appelé à la Présidence du Gouvernement, pour l'année 1942, M. Redi, Conseiller d'Etat.

LA FETE DE L'ASSOCIATION DES MUSICIENS SUISSES

Berne 23 mai — Les journées de Pentecôte se sont passées dans le calme en Suisse. Elles furent toutefois marquées par diverses manifestations de genre très différent.

L'Association des musiciens suisses a tenu sa 43^e fête à Neuchâtel.

Le concert spirituel de lundi obtint un succès aussi considérable que celui de samedi et de dimanche.

LA QUINZAINE NEUCHATELOISE

Neuchâtel, 23 mai — A l'occasion de l'ouverture de la quinzaîne neuchâteloise, M. Chables, au nom des écrivains suisses, M. Humbert, président du Conseil neuchâtelois et M. Borel, Président du Conseil national, prirent successivement la parole.

LA QUINZAINE NEUCHATELOISE

Berne 23 mai — Malgré les difficultés grandissantes de l'époque, les optimistes et les hommes d'action ne désarment pas.

Hier, s'est ouverte une quinzaîne neuchâteloise qui se propose, sur un plan plus réduit que la Foire de Bâle, mais dans le même esprit, de stimuler l'activité économique.

Cette manifestation englobe dans son cadre un comptoir neuchâtelois de l'industrie et du commerce, ainsi qu'un Salon roman du Livre, un Salon suisse de l'Art, et l'Exposition du Centenaire de la Société neuchâteloise des Amis des Arts.

De plus, au cours de cette quinzaîne, qui durera jusqu'au 2 juin, se déroulera la 43^e fête des Musiciens suisses, avec la participation de plusieurs orchestres réputés de notre pays.

ORCHESTRES REPUTES DE NOTRE PAYS

Berne 23 mai — La situation alimentaire de la Suisse oblige les autorités à décréter de nouvelles mesures restrictives.

Sachant que le mois de mai, même en temps normal, constitue toujours une période critique, en ce qui concerne la viande de boucherie, l'Office de guerre pour l'alimentation vient de décider de diminuer de 50 0/0 la ration de viande pour le mois de juin.

Ce même office vient d'interdire pour la semaine allant du 25 mai au 2 juin, tout abattage de gros bétail.

C'est la première fois qu'une mesure de ce genre est prise en Suisse. Elle a été prise en considération du fait que notre cheptel est inférieur en nombre à celui de l'année 1918, alors que la population a augmenté et que nous ne sommes que dans la troisième année d'un conflit qui nous ferme la plupart de nos sources d'approvisionnement.

L'extension des cultures a également aggravé le manque de fourrages. C'est pourquoi il a fallu ajuster les exigences du public aux faits réels.

Dans certains ménages collectifs on demande encore des aliments carnés et les quantités qui sont parfois servies ne correspondent pas à la grave situation de notre ravitaillement. C'est pourquoi, dans la ferme intention de maintenir les prix dans la limite du possible et conserver nos troupeaux d'élevage, les autorités ont interdit l'abattage du gros bétail: boeufs, vaches, génisses dans le courant de la semaine prochaine.

LES NOUVELLES RESTRICTIONS SUR LA CONSOMMATION DE LA VIANDE

Berne 23 mai — Au cours de ces derniers jours on constate une vive activité des commissions parlementaires avant la prochaine session des Chambres fédérales qui sera consacrée à l'examen des comptes d'état et des rapports de gestion présentés par le Conseil fédéral, ainsi que des mesures prises en vertu des pleins pouvoirs.

C'est ainsi que la Commission des Affaires étrangères du Conseil national a pris note d'un rapport circonstancié du Chef du Département Politique sur la situation internationale et a approuvé la politique de stricte neutralité pratiquée par le Conseil fédéral.

La Commission des Finances du Conseil national s'est également réunie à Berne pour examiner le bilan de la Confédération.

Commissions et sous-commissions présenteront leur rapport dans une prochaine session au cours de laquelle M. Wetter, chef du Département des finances, exposera la situation financière générale de la Confédération.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LES STOCKS EXISTANT, AU MOMENT DE CETTE INTERDICTION ENTRE EN VIGUEUR, PEUVENT ETRE MIS EN CIRCULATION

Le public est rendu attentif à la possibilité d'échanger les titres de viande en coupons de fromages et de légumes secs.

La durée de validité du coupon de viande pour les mois de mai et de juin, sera prolongée jusqu'au 6 juillet 1942.

UN APPEL DU DON NATIONAL SUISSE

Berne 23 mai — Le Don national suisse, qui voue ses efforts à secourir les soldats et leurs familles tombés dans le besoin, par suite de l'accomplissement du devoir militaire, fait appel à la générosité du public pour regarnir ses caisses fortement mises à contribution.

A ce propos, on signale de Sofia, que la Colonie suisse de Bulgarie, s'associant à l'entreprise, a réuni une somme de 12.000 francs.

UN NOUVEL ARTICLE CONSTITUTIONNEL CONCERNANT LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

Berne 23 mai — La Commission du Conseil national, chargée d'examiner les arrêtés fédéraux pour la réglementation des transports de marchandises, s'est réunie à Schaffhouse.

Elle entendait un exposé de M. C. Ho, chef du Département des Postes et Chemins de fer, et du directeur de l'Office fédéral des transports.

La Commission adopta le texte suivant du nouvel article constitutionnel: La Confédération régit par la loi, le trafic par chemin de fer et les transports motorisés par terre, par eau et par air, et assure la collaboration des divers moyens de transport.

Elle peut au besoin déroger au principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE

Berne, 27 mai: Il y a eu peu d'événements saillants à signaler, dans le domaine politique tout au moins.

Le Conseil fédéral prépare les débats de la session de juin qui s'ouvrira lundi, et les divers chefs des Départements fédéraux sont appelés à fournir des explications aux grandes commissions qui siègent actuellement.

On attend avec une certaine curiosité l'exposé que fera le porte-parole du gouvernement quand il s'agira de donner des indications sur les moyens envisagés pour l'amortissement d'une dette qui ne cesse de s'accroître.

A la Commission des Finances, certains commissaires ont relevé que l'adaptation partielle des salaires au renchérissement, qui atteint maintenant les 40 % est devenue insuffisante et qu'une réadaptation s'imposait.

Relevons également un récent exposé de M. de Steiger, Chef du Département de Justice et Police sur les mesures prises contre certains actes mettant en danger la sécurité de l'Etat. Le représentant du Conseil fédéral a donné l'assurance que le gouvernement, comme la justice militaire, était résolu à sévir le plus énergiquement possible et avec une sévérité exemplaire pour tous les actes relevant de l'espionnage ou de la trahison.

LE COMPTOIR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Neuchâtel, 27 mai: Une manifestation régionale qui complète heureusement les grandes foires et les comptoirs nationaux, est le comptoir de l'industrie et du commerce, organisé dans le cadre de la Quinzaîne neuchâteloise.

La ville de Neuchâtel a ouvert, pour deux semaines son traditionnel comptoir auquel est venu s'ajouter le Salon roman du Livre, l'Exposition organisée pour le centenaire de l'Association des Amis de l'Art ainsi que le premier Salon suisse de l'Affiche.

MESURES DE GUERRE

Berne, 27 mai: Les autorités prennent des mesures strictes pour assurer la réalisation du plan d'extension des cultures.

Elles sont munies de pouvoirs spéciaux leur permettant d'intervenir lorsque le propriétaire d'un domaine ou le fermier fait preuve de négligence ou de mauvaise volonté.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a pris à ce propos un arrêté dont la disposition principale ordonne le canton ou, par son intermédiaire, la commune, à prendre en fermage les terres cultivables dont leurs propriétaires ne tirent aucun parti ou un parti insuffisant par rapport aux besoins de la région.

Le même arrêté prévoit que dans le cas où l'affermage forcé constituerait une mesure fort rigoureuse, le canton peut ordonner la mise sous surveillance de certaines exploitations.

Les dispositions légales contiennent cependant toutes les garanties contre des décisions arbitraires des autorités et les propriétaires ou les fermiers gardent un droit de recours auprès de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation.

Cette situation exceptionnelle prouve que les pouvoirs publics entendent tout mettre en oeuvre pour augmenter la production agricole en Suisse.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1^{ère} page).

A la différence de maints autres pays, le nôtre ne doit pas considérer son appareil touristique comme un instrument de luxe, mais bien comme un outil de première nécessité, auquel recourt pour vivre, toute une fraction de la population.

C'est dire que lorsqu'une crise l'atteint, les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser.

Un certain marasme que la guerre, pour des raisons évidentes, n'a fait que développer dans de larges proportions, s'était manifesté bien avant 1939, dans notre industrie des étrangers.

Les habitudes des voyageurs avaient changé. Des concurrence étaient nées. Tout un ensemble de faits contribuaient à placer bon nombre de nos stations dans une situation difficile.

Depuis 1932, déjà, une action de secours, jamais interrompue depuis,

IL N'Y AURA PAS DE HAUSSE SUR LE PRIX DU LAIT

Berne 25 mai — On a appris avec satisfaction, à la suite d'une déclaration faite par le Chef du Département de l'Economie publique, que le prix du lait ne sera pas augmenté pour le moment.

DERNIERES NOUVELLES

Berne, 27 mai: Pour le mois de juin, le Service fédéral du contrôle des prix a fixé les prix maxima pour les denrées alimentaires. Ceux-ci ne subiront aucune modification par rapport au mois précédent.

LE TRAFIC AU COURS DES FETES DE PENTECOTE

Berne, 27 mai: Les C.F.F. rappellent dans leur communiqué que les exigences de l'économie de guerre, ont obligé les chemins de fer à ne mettre en marche des trains spéciaux qu'en cas de nécessité absolue.

Durant les fêtes de Pentecôte, les trains ordinaires ont été occupés jusqu'à l'extrême limite des possibilités. De nombreux voyageurs ont dû se contenter de places debout.

Du samedi au lundi, les 6 grandes gares du pays ont mis en circulation 123 trains spéciaux, contre 264 l'année dernière.

Zürich passe en tête de liste avec 79 trains spéciaux.

Bâle: 53
Lucerne: 18
Lausanne: 15
Genève: 13.

Ces trains ont circulé sans retards notables.

LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE

Berne, 27 mai: Il y a eu peu d'événements saillants à signaler, dans le domaine politique tout au moins.

Le Conseil fédéral prépare les débats de la session de juin qui s'ouvrira lundi, et les divers chefs des Départements fédéraux sont appelés à fournir des explications aux grandes commissions qui siègent actuellement.

On attend avec une certaine curiosité l'exposé que fera le porte-parole du gouvernement quand il s'agira de donner des indications sur les moyens envisagés pour l'amortissement d'une dette qui ne cesse de s'accroître.

A la Commission des Finances, certains commissaires ont relevé que l'adaptation partielle des salaires au renchérissement, qui atteint maintenant les 40 % est devenue insuffisante et qu'une réadaptation s'imposait.

Relevons également un récent exposé de M. de Steiger, Chef du Département de Justice et Police sur les mesures prises contre certains actes mettant en danger la sécurité de l'Etat. Le représentant du Conseil fédéral a donné l'assurance que le gouvernement, comme la justice militaire, était résolu à sévir le plus énergiquement possible et avec une sévérité exemplaire pour tous les actes relevant de l'espionnage ou de la trahison.

AU CAIRE Parmi nos Sociétés...

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE
GROUPE DU CAIRE

La prochaine réunion du groupe aura lieu **JEUDI 4 JUIN** au Cercle Suisse à 9 h. du soir.

Tout compatriote qu'intéresse l'étude d'une question d'ordre national est cordialement invité.

LE COMITE

UNION DES DAMES SUISSES
DU CAIRE

Séance du mardi 2 juin chez Mme Bossut, 14, Rue de Gezi ra, près du Sporting Club. Rendez-vous au Cercle Suisse à 4.30.

COLONIE SUISSE DE VACANCES
A RAS - EL - BAR

L'Ecole Suisse du Caire a l'intention d'organiser une colonie d'enfants à Ras el Bar pendant les mois de Juillet et d'Août sous la direction de **Seur Petersen**, diplômée de la Société des Garde-Malades de Copenhague et recommandée par MM. les Drs. Hess et Jerimann.

Cette colonie serait ouverte à tous les enfants de l'Ecole et, en outre, dans la mesure des disponibilités à tous les autres enfants de la Colonie Suisse.

Etant donnée que la hutte devrait être réservée le plus tôt possible, les parents sont priés de s'annoncer d'urgence auprès de l'Ecole Suisse.

Le Comité.

AU BAR DU CERCLE

tous vos amis se réunissent le **Vendredi soir**.
Les Mezzés y sont toujours délicieux...
et la Bière bien glacée.

ECHECS: Les joueurs d'échecs sont invités à se rencontrer après l'Abendschoppen.

Les amateurs trouveront en notre as M. Bieri un conseiller avisé.

«Dans le courant de juin»

FESTA TECCINESE

COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA CROIX ROUGE

Malgré le magnifique effort de la Colonie Suisse d'Alexandrie, et les résultats du Bal Suisse du Caire, les fonds récoltés ne suffisent pas encore pour assurer à la Délégation du Proche-Orient du Comité International de la Croix-Rouge, une absolue indépendance financière. Les frais sont énormes et toujours plus élevés avec l'augmentation constante du travail.

Le Président, **Mr. Max Huber**, dans un appel au peuple Suisse disait: «Une grande tâche est confiée au Comité International de la Croix-Rouge... elle doit être accomplie par le travail de citoyens suisses, avec des fonds recueillis principalement en Suisse».

La Colonie Suisse d'Egypte se devait de répondre à cet appel et déjà les Suisses d'Alexandrie ont fait un effort magnifique; ceux du Caire sont venus en foule à la Rotonde Groppl, le 17 Avril, pour verser leur obole à cette oeuvre. Mais... il faut encore faire un effort. La Colonie Suisse d'Egypte se doit de pouvoir faire un effort. La Colonie Suisse d'Egypte se doit de pouvoir faire un effort. La Colonie Suisse d'Egypte se doit de pouvoir faire un effort.

Les Suisses à qui il est donné de ne pas connaître les atrocités de la guerre, se doivent de se dévouer absolument pour soulager les immenses misères causées par ce cataclysme tout autour d'elle.

L'effort financier qui leur est demandé est bien peu de chose en comparaison du sacrifice des autres.

Cet effort est utile, il doit être fait.

Compatriotes du Caire, en votre nom, j'ai pris l'engagement moral d'assurer à la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge pour le Proche-Orient, la totalité des fonds dont elle pourrait avoir besoin. Je sais pouvoir compter sur votre générosité pour une juste cause.

Je ne pourrai passer personnellement voir tout le monde, aussi serais-je heureux si vous pouviez envoyer spontanément votre contribution si minime ou si importante soit-elle, soit à mon bureau:

8, rue Cheikh Aboul Sebaa, 8
B.P. 1420.

soit à Monsieur Gairing,

c/o Comptoir des Ciments
21, Avenue Fouad Ier

qui a bien voulu m'aider dans ma tâche.

Au nom des misères que vous aiderez ou soulageriez,

Merci.

Henri J. L. FERRIER.

THE LAND BANK OF EGYPT
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 40/4/1905
Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme

Acquisition de créances hypothécaires

Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

SECTION SUISSE
DE TIR, LE CAIRE

Dimanche, 20 Mai 1942

CONCOURS:
Indian Garrison Coy. S.S.T.

Après un long repos, bien involontaire, notre toujours dévoué Chef de Tir en la bonne fortune de pouvoir organiser une rencontre et le Stand du Vieux-Caire retrouva dimanche l'atmosphère de fête que nous avions presque oublié.

Les conditions du Concours: 300 m. — cibles anglaises — fusils Lee-Enfield — 6 coups d'essai maximum — 3 séries de 7 coups — position couchée. Maximum: 35 points par série.

Handicapés par un fusil inhabituel pour eux, auquel ils furent obligés de s'adapter, nos partenaires, aux rudesses barbes rougies au henné, furent

largement battus.

Dans notre équipe Graber se crut premier jusqu'à l'avant-dernier tireur, le régulier Moser, qui lui arracha la victoire. Stückel, encore mal remis des fatigues de l'organisation du Concours de quilles, se contenta de la lanterne rouge. Signalons aussi les progrès remarquables du représentant de notre Corps diplomatique et l'entrée en lice de M. Chaudet, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Discours, distribution des prix, collation, les 3 hurrahs traditionnels, terminèrent gentiment cette réunion dont voici les résultats techniques:

SECTION SUISSE DE TIR

contre

36 INDIAN GARRISON COY.

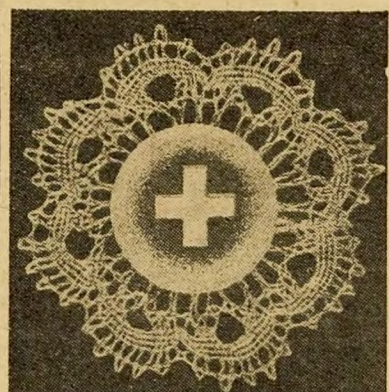
1. Moser F.	28	26	32	= 86	Hav-Nawab Khan	31	19	17	= 67
2. Graber A.	30	27	27	= 84	Naik Dost Mohi	17	17	24	= 58
3. Geiger L.	27	28	28	= 83	Naik Khan Bana-				
4. Pahud J.L.	25	29	29	= 83	dur	15	18	21	= 54
5. Baer J.	24	31	26	= 81	Hav-Lal Khan	10	22	20	= 52
6. Schott W.	29	28	23	= 80	Hav-Fateh Ali	9	20	16	= 45
7. Haller H.	22	32	25	= 79	Hav-Amir Khan	18	15	11	= 44
8. Bieher F.	27	29	22	= 78	Hav. Saif Ali	16	10	18	= 44
9. Baltensperger A.	26	23	23	= 72	Subedar Nurdad	14	15	11	= 40
10. Gmür A.	22	29	20	= 71	Naik Ahmed Khan	4	12	16	= 32
11. von Ernst P.	22	18	30	= 70	Sepoy Khan Ahmed	3	8	8	= 19
					Jemadar Ahmed				
					Din	5	6	2	= 13
12. Stückel A.	17	22	21	= 60	Hav. Fazal Ali	2	6	0	= 8

Moyenne: 77,25

Moyenne: 39,7

UN APPEL

AUX SUISSES DANS LE MONDE ENTIER



Chers Compatriotes et Confédérés,

Notre armée est continuellement mobilisée et prête à combattre. C'est avec fidélité et dévouement que les fils de la Suisse accomplissent leur devoir pour la patrie. Discipline, renoncement et persévérance, telles sont les qualités dont font preuve nos défenseurs en gris-vert. Mais leurs sacrifices et leurs efforts ne sont pas vains. Au milieu des ruines et des horreurs de la guerre, notre beau pays est, jusqu'à ce jour, resté indemne. Un peuple rendu fort par l'union y vit en paix.

La constante mise sur pied de notre armée tient forcément les hommes éloignés de leurs foyers. Aussi, dans bien des familles, dont le père est au service, naît une situation inquiétante que rend encore plus critique l'augmentation du coût de la vie et le rationnement. Il va sans dire que les secours légaux, comme les compensations pour perte de salaire, cherchent à remédier au mal. Néanmoins, dans bien des cas, cette action de l'Etat s'avère insuffisante. C'est pourquoi, l'aide bénévole, basée sur l'esprit de sacrifice du peuple suisse tout entier, doit ici jouer son rôle.

La grande collecte que le Don National Suisse a organisée en 1940 en faveur des soldats nécessiteux et de leurs familles, a déjà témoigné de cet esprit de sacrifice et d'entraide, donnant ainsi au monde la preuve vivante de l'étroite union qui existe entre le peuple et l'armée. C'est avec joie que les Suisses et les Suissesses du pays et de l'étranger ont déjà versé la somme de 10,85 millions de francs sur l'autel de la patrie. Chers frères lointains, sur cette somme, vous avez, à vos côtés, versé plus d'un million (en nature et en espèces). Au nom de tous les soldats et de leurs familles qui ont bénéficié de cette aide, le Don National Suisse vous remercie de ce témoignage d'affection et de fidélité envers votre pays d'origine.

Depuis le début de la mobilisation, de 1939 jusqu'à fin 1941, les oeuvres sociales de l'armée ont dépensé la somme de 9 millions en chiffres ronds affectés à des buts de secours. En outre, une somme de 2,5 millions de francs en chiffres ronds a été versée à la Croix-Rouge pour l'accomplissement de sa tâche. Le bénéfice moral inhérent à cette activité est la paix intérieure du pays qui nous unit tous plus étroitement et nous arme pour l'avenir. Il est donc dans l'intérêt même de la Suisse que les Œuvres sociales de l'armée puissent poursuivre leur activité bienfaisante. Aussi les organes responsables du Don National Suisse ont-ils décidé de se procurer les moyens financiers indispensables en organisant au début de cette année, comme en 1940, une deuxième et vaste collecte qui sera entreprise dans toute la Suisse. En février, les aides bénévoles des Œuvres sociales de l'armée iront de maison en maison recueillir les dons que les citoyens et citoyennes de toutes les classes sociales de la population auront tenu à préparer d'avance. En mai, à l'occasion des journées de l'armée du Don National Suisse aura lieu une vente d'insignes en bois, oeuvre des sculpteurs de Brienz. Grâce à cette commande d'insignes, environ 300 petits paysans de l'Oberland ont pu obtenir du travail rétribué pendant les durs mois d'hiver.

Chers Confédérés, Par notre deuxième action, nous aimerions atteindre tous les Suisses, ceux qui se trouvent au pays et ceux qui résident à l'étranger. Si la distance nous sépare, une même pensée, un même désir nous rapprochent: Nous voulons une Suisse libre et unie.

La joie que nous éprouvons à donner resserre encore ce lien, et, en campagne, nos soldats y voient le vivant témoignage de l'amour que vous portez à votre patrie.

Nous nous permettons de vous suggérer l'organisation au sein des sociétés suisses, d'une collecte dont le montant pourrait être versé comptant, selon les prescriptions sur les devises au compte de chèques postaux du Don National Suisse, Berne, III/3519.

Chers Compatriotes, dans la ferme conviction que vous ne nous refuserez pas votre appui, nous vous disons: Merci et que Dieu vous le rende!

Avec nos salutations patriotiques
DON NATIONAL SUISSE
pour nos soldats et leurs familles
Le chef d'assistance de l'Armée:
Col. FELDMANN.

A ALEXANDRIE Parmi nos Sociétés...

SOCIÉTÉ "HELVETIA"

Ouvrir des Dames Suisses

Nous avons l'avantage d'informer les membres de l'Helvétia que les réunions du lundi continueront pendant tout l'été. Elles auront lieu:

en **JUIN**: à partir du 8 juin chez Madame R. L. Delaquis, 19, rue El Wazir Saleh, Fleming de 4 à 6 heures.

en **JUILLET**: chez Madame C. L. Burckhardt, 24 rue Bolbitine, Camp de César, de 4 à 6 heures.

LE COMITE

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
14, Rue de la Poste
(Tél. 24249).

DIMANCHE 31 MAI

10 h. 15 Culte en français présidé par M. le Pasteur H. Ecuyer, du Caire.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 31 MAI

9 h. 15 Ecole du Dimanche.
10 h. — Culte présidé par M. le Pasteur E. Widmer, d'Alexandrie.

Adresse de M. le Pasteur Ecuyer: 30, Rue Madsbech, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199

SOCIÉTÉ ROYALE D'ARCHEOLOGIE D'ALEXANDRIE
Madame Dr. Aug. Panayotou fera une conférence avec projections le **Jeudi 28 Mai à 6 h. 1/2 p.m.**, à la salle de l'Association Internationale des Secours d'Urgence, sur: **MISTRA**, l'ancienne capitale du Despotat de Péloponèse.
Le Secrétaire de la Société, **EL. COMBE**.

PETITE ANNONCE

Magnifique occasion pour amateurs à vendre meubles pour hall, style rustique, comprenant un bahut-canapé, un porte-manteau avec grande glace bisautée (belge) et quatre chaises, le tout en chêne massif et admirablement sculpté.
Faire offre sous «Hall» c/o «Le Journal d'Egypte», 15, avenue Fouad Ier, Alexandrie.

PERSONNEL SUISSE est demandé au Caire par la Maison Groppl. Paie suivant aptitudes. Ecrire.

CONFERENCE

CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS

R.C. Alex. No. 18143

PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte
CUISINE FRANÇAISE
SERVICE FRANÇAIS
BAR AMERICAIN

Ecole Suisse d'Alexandrie

Madame, Monsieur,

Lors de notre dernière Assemblée Générale Annuelle un certain nombre de parents ont émis le vœu que l'article régissant l'âge d'entrée à l'Ecole soit légèrement modifié. Notre Comité a étudié cette question et à la majorité a décidé de vous soumettre le changement ci-après:

Ce changement devant être accepté par une Assemblée Générale, nous vous invitons à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de notre Ecole, qui aura lieu le

SAMEDI 6 JUIN 1942, à 6 heures PRECISES,

dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie, avec l'Ordre du Jour suivant:

Changement de l'article 3 des Statuts comme suit:

ANCIEN TEXTE:

NOUVEAU TEXTE:

Le minimum d'âge pour l'admission en 1ère année primaire est de 6 ans révolus. Aucun enfant de plus de 16 ans ne pourra commencer une classe secondaire.

L'âge d'admission en 1ère année primaire est de 6 ans révolus. Toutefois, pour des enfants qui auraient 6 ans révolus le 1er janvier de l'année suivante, ils pourraient être exceptionnellement et conditionnellement admis par le Comité, sur avis favorable du personnel enseignant et du médecin de l'Ecole. Aucun enfant de plus de 16 ans ne pourra commencer une classe secondaire.

Nous désirons attirer votre attention sur l'article 18 des Statuts qui prescrit que l'Assemblée Générale ne pourra valablement délibérer que si le quart au moins des Membres sont présents. Nous espérons que vous viendrez nombreux assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité de l'Ecole Suisse d'Alexandrie
C. L. BURCKHARDT
Président.

N. B. Réd. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les modifications apportées au texte paru dans nos colonnes, la semaine dernière: **SAMEDI 6 JUIN** et le **1er Janvier de L'ANNEE SUIVANTE**.

TOURNOI DE TENNIS OPEN HANDICAP

Résultats des parties de la semaine:

C. Ott bat W. Benz	4-6, 6-4, 10-8
E. Lambling bat A. Cattin	6-2, 6-2
M. Seidl bat E. Widmer	9-7, 6-2
R. Eiche bat S. Wichser	4-6, 6-1, 6-4
R. Eiche bat E. Frauenfelder	8-6, 2-6, 6-1
R. Montant bat E. Gumbert	6-1, 4-6, 6-0
R. Montant bat S. Peter	6-2, 6-3
Wichser-Yoss bat Benz-Gamberi	6-4, 6-3
Viragh-Trog b. Sigg Frauenfelder	5-7, 7-5, 6-3
Widmer-Seidl bat Simmen-Cattin	9-7, 6-1
Widmer-Seidl bat Viragh-Trog	7-5, 6-3
C. Ott bat P. Yoss	6-0, 5-7, 6-4.

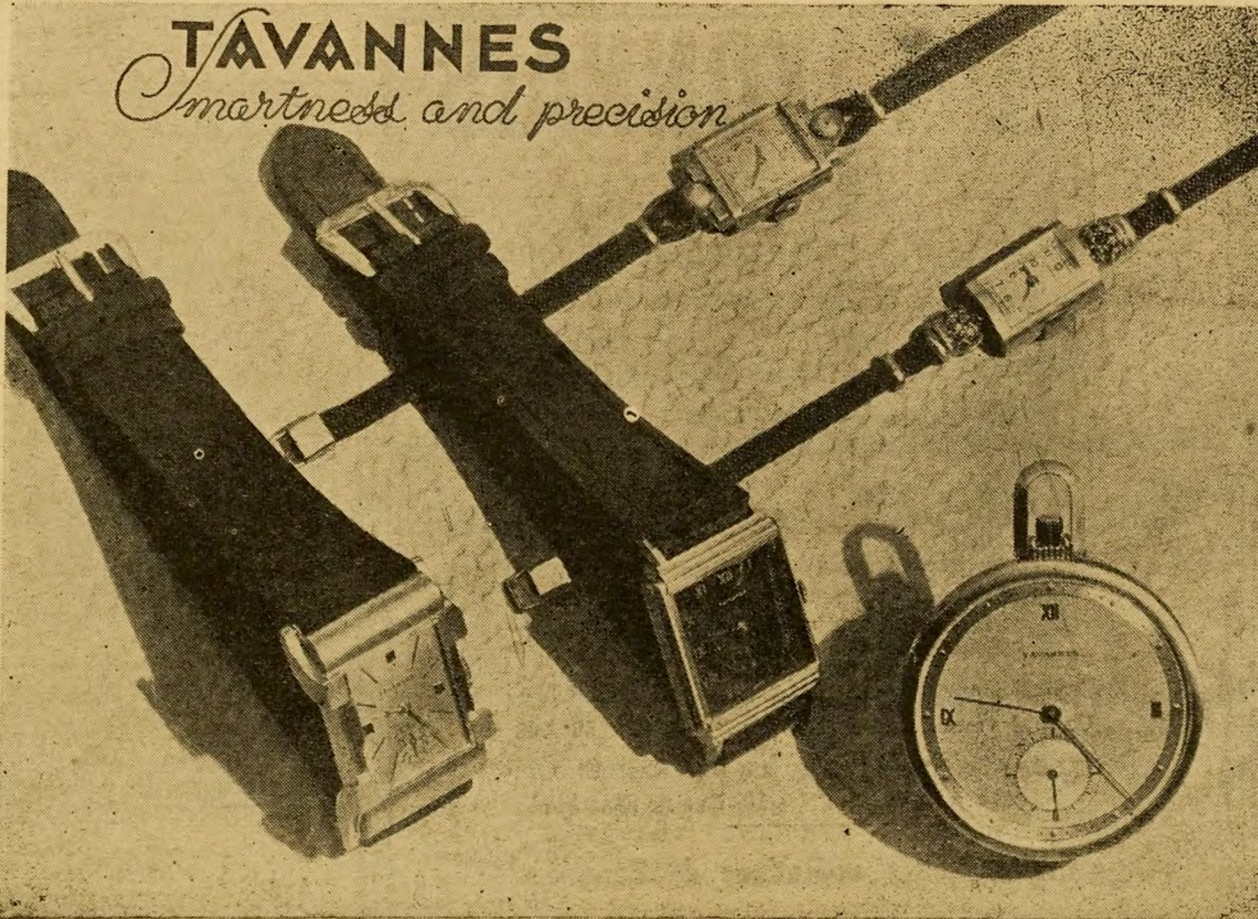
Les finales auront lieu dimanche 31 mai.

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz, Mazarita—ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer Tél. 28056, En ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m.,
sauf le Jeudi et le Dimanche



TAVANNES

Smartness and precision

THE LONDON HOUSE

14 RUE SESOSTRIS, 14
ALEXANDRIA — TELEPHONE No. 26173

HIGH CLASS NAVAL - MILITARY - CIVIL

and
LADIES TAILORS

SHIRTS TO ORDER

HOSIERY

KING DAVID HOTEL
JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES PRIX MODÉRÉS

OUVERT TOUTE L'ANNEE

BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000
RESERVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:
ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - ISMAILIA - MINIEH
- PORT-SAÏD - MANSOURAH - GENEIFA - PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:
TURQUIE - CHYPRE - IRAK - IRAN
PALESTINE - TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.
R.C. Alexandrie 143

IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000
Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
Agences: Benha, Beni-Suef, Damanhour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE
Toutes opérations de Banque. Caisse d'Épargne.
R. C. No. 374 - Alexandrie.

The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:
MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd. Gainsborough.
INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.
THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. Londres.

Si la bonne huile coûte plus cher, elle est meilleur marché dans le service.

TONELINE

JACOT-DESCOMBES & Cie

BUREAU TECHNIQUE

ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli - Tél. 27227
LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er - Tél. 53959

BROWN BOVERI Machines et appareils électriques
Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'Arc - Traction électrique - Centrales
Turbines à vapeur - Chaudières Velox

SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge
LANDIS et GYR Compteurs électriques

J. G. JACOT-DESCOMBES - Bureau d'Ingénieur - Conseil
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

DEWAR'S WHISKY

L'aide le plus sûr de la publicité est la typographie

Un personnel qualifié, un choix important de caractères et des machines modernes les plus perfectionnées nous permettent de donner toute leur valeur à vos imprimés publicitaires.
Imprimerie A. Procaccia - Imprimerie du Journal Suisse d'Égypte et du Proche Orient
30, Rue Salah El Dine Téléphones 22564-21086

MENA HOUSE HOTEL

PYRAMIDES

CHAQUE SAMEDI
DINER DANSANT

Prière de réserver les tables d'avance. Tél 96812-3-4

Partis politiques

et communauté nationale

«Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen.»

Nous, bourgmestre, avoyers, cammanns, conseillers, bourgeois, landgemeindes et communautés tout entières des Villes et des Pays ci après désignés, à savoir: Zurich, Berne, Lucerne, Uri Schwytz, Unterwald d'Aussous et d'Au-dessous du Kernwald, Zoug et son district extérieur, et Glaris, c'est-à-dire les huit cantons de la Confédération, attestons publiquement et notifiions à tous ceux qui verront ou entendront lire les présentes:

Attendu que nous sommes liés à perpétuité par nos alliances jurées, qui par la grâce et le secours du Dieu éternel ont valu jusqu'ici à nos pères d'heureuse mémoire et à nous paix, bonheur et salut, et qu'il nous appartient d'examiner avec un soin attentif et mettre à exécution toutes les mesures propres à renforcer nos pactes perpétuels et à maintenir tous nos pays et peuples en paix, repos et bon ordre, nous avons amicalement élaboré ensemble, en toute connaissance, d'un accord unanime et après mûre délibération, les décisions, statuts et articles ci-dessous, que nous nous engageons sur l'honneur et la bonne foi, pour nous et tous nos descendants à perpétuité, à maintenir intégralement, loyalement et en tout temps, les uns envers les autres, désormais et à toujours, tels que nous les avons arrêtés, précisés et décidés, selon l'exacte teneur que voici:

Nous sommes encore convenus et avons décidé entre nous que toutes les fois que nous serons dorénavant en guerre contre quelqu'un, tout ce qui dans ces guerres ou campagnes, batailles, combats, aura été pris par nous, avec l'aide de Dieu, en fait d'argent ou de contributions de guerre, sera partagé également entre les individus, à proportion du nombre total des hommes que chacun de nos cantons, Villes et Pays, aura eu dans cette campagne ou ce combat.

Mais si c'est des terres, gens, villes ou châteaux, cens, rentes, péages ou autres droits seigneuriaux que nous avons conquis et occupés dans ces guerres, ces terres, villes, châteaux, qu'ils seront également et amiablement répartis, selon notre tradition.

Et si nous négocions une fois la restitution, pour quelque somme d'argent, des contrées, villes, châteaux, redevances, rentes, ou autres droits seigneuriaux, cette somme, qu'elle soit grosse ou petite, doit être aussi répartie également entre nous, les cantons, Villes et Pays, en toute amitié et loyauté.

WILLIAM E. RAPPARD.
(à suivre)

BIBLIOGRAPHIE

PARMI LES LIVRES

L'instruction publique en Suisse. Annuaire 1941, par L. Jaccard. - Librairie Payot, Lausanne.

L'annuaire de l'instruction publique en Suisse de 1941 vient de sortir. Cette intéressante publication, placée sous les auspices de la conférence des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande avec l'appui de la Confédération, atteint sa trente-deuxième année. Comme de coutume, la première partie de l'annuaire est consacrée à plusieurs sujets d'intérêt général. La préparation pédagogique du personnel enseignant secondaire fait l'objet d'une étude de M. J. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel et ancien maître au collège de Vevey. C'est un sujet bien d'actualité à l'heure où l'on parle beaucoup de réformes scolaires. L'œuvre d'Édouard Claparède, décédé en septembre 1940 à Genève, son influence dans le domaine pédagogique et éducatif, ses principes psychologiques sont retracés dans un article de M. Robert Dottrens, son élève et disciple. M. l'abbé Barbey met au point, dans une intéressante étude, la notion théorique du travail et du jeu et apprécie les emprunts faits au jeu par la pédagogie moderne pour le travail scolaire. La question de l'enseignement ménager est traitée par deux spécialistes, Mmes Plancherel et Michod-Grandchamp, inspectrices à Fribourg et Lausanne. Signalons encore un résumé par M. G. Chevallaz d'un remarquable travail de M. le Dr. Brunner de Bâle, sur les écoles normales de la Suisse. Les chroniques des cantons renseignent sur le mouvement pédagogique en Suisse au cours de cette dernière année; enfin, l'appendice bibliographique passe en revue les ouvrages pédagogiques les plus récents. Une liste publiée en fin de volume indique les actes législatifs scolaires (lois, décrets, arrêtés, programmes, etc.) entrés en vigueur depuis 1938 dans les cantons romands. Documents, idées, faits... l'annuaire 1941 apporte une ample moisson qui ne peut manquer d'intéresser tous les pédagogues et tous ceux qui préoccupent le mouvement scolaire et psychologique de notre pays, ainsi que les questions générales d'éducation.

ÉLECTRICITÉ LUIGI MASCHIO

13, Rue Sélim Kaptan - Tél. 27872
ALEXANDRIE - Égypte
Tous genres d'applications.
Installations électriques pour force et éclairage.
Sonneries, Microphones.
Réparations de dynamos, etc.
Bonnes références

F. GIANOLA

PORT-SAÏD
Maison Suisse de Ter ordre
Confiserie - Tea Room
Restaurant - Bar

A NOS LECTEURS

NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU:
«JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT».
LES ABONNEMENTS PEUVENT ÊTRE ADRESSÉS AU CAIRE:
à M. J. SAPIN
22, Rue Kasr el Nil
Tél. 40938
à ALEXANDRIE:
à l'Administration du Journal
30 Rue Salah el Dine
Tél. 29795.

Comptoir National d'Escompte de Paris

AGENCES EN EGYPTE
dépendant exclusivement de l'administration de leur Siège de Londres
ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAÏD
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
LOCATION DE COFFRES-FORTS
A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.
AGENCES EN EGYPTE SOUS
L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES
ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAÏD
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAÏD

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Égyptienne
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929
R.C. Caire No 39 - R.C. Alex. No 892
Capital souscrit... L.E. 1.000.000
Capital versé... L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul
«Traite toutes opérations de Banque»

AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH

Voitures Neuves et d'occasion

Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules

Facilités de paiement

G. PAVID & Co
Rue Elfy Bey
Le Caire. - R.C. 1382

MONTRES DE QUALITE

chez
O. DUSONCHET & FILS
2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE
Maison suisse fondée en 1895

SAVOY PHARMACY NORTON & Co

en face National Bank, LE CAIRE
Pharmacie de Confiance
Exécution soignée des Ordonnances
= Prix très modérés =

Macdonald's Special Soda Water
Makes a Good Drink Taste Better
MACDONALD'S MINERAL WATER
3, Sharia Cattoul, Tel. 29270, CAIRO

BAR EUGÈNE

43, Rue Madabegh
Tél. 6040
Gérant: PIERRE CABRI
Rendez-vous des Suisses
Consommation de 1er choix
Accueil cordial

MIEL PUR REINHART
ABADIEH
El Hawaber Dakallah
Représentant à Alexandrie: M. SURBECK
Représentant au Caire: M. SCHOTT

Préservez votre santé en buvant
Les Eaux Gaseuses
Marque déposée N. SPATHIS
La boisson saine et rafraîchissante par excellence

Pour les jours sans viande n'oubliez pas de commander votre tarte aux oignons ou au fromage
chez E. Flückiger
MAISON SUISSE
12, Rue Photios
ALEXANDRIE
Tél.: No. 223-23

Joseph FRIGIERI

BRITISH FIRM
6, St. Mark Street
ALEXANDRIA
R.C. 22061 Alex. Tél. 23337
IRONMONGERY AND GENERAL HARDWARE STORE
CARPENTER'S AND MECHANICAL TOOLS, GARDEN IMPLEMENTS.
YALE LOCKS AND PADLOCKS, etc., etc.

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2
Oceanic House, 1, Cocksspur Street, SW. 1.
CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 - Capital Paid Up £4,975,500
Reserve Fund £ 2,600,000
C. R. Alexandria No. 92
OVER 500 BRANCHES (Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.)
HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.
BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.
The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Égyptienne
Ancienne Maison J. GHYSELEN
ALEXANDRIE, 4, Rue Chérif Pacha
B.P. 654
Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pacha - B.P. 127 - Tél. 59626 Reg. Comm. 936
Téléphones: Direction 22520, Bureau 29151, Reg. Com. 36 22525, Quais charbons 26163

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du
CENTRAAL STIKTOF VERKOOPBUREAU
LA HAYE (HOLLANDE)
(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 Alex.
Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE - PORT-SAÏD - SUEZ.
Déménagements Locaux par Fourgons Capotonnés
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements - Transits - Expéditions - Assurances

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)
Capital: Lstg. 800.000
R. C. Alex. 99
Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie; Teinturerie, Fil à Coudre
BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.
AGENCE au Caire 14, Rue Gawhar el Gaid (Mousky) Tél. 51884
R.C. Caire 984
COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILS EGYPTIENS:
4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 49470
R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE

14, Rue Chérif Pacha et 11, Rue Tewfik
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.
Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE des INDUSTRIES TEXTILES S.A.E. Tél. 25904 Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital L.E. 500.000 Tissage du coton, lin jute et soie. Blanchisserie, teinture et impression. R.C. Alex. 128	SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE de l'INDUSTRIE de BONNETERIE S.A.E. Tél. 27493 Usines près du Pont de Moharrem Bey Capital: L.E. 100.000 Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile. R.C. Alex. 10259	SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE d'INDUSTRIE de TISSUS-ÉPONGES Production spéciale des meilleurs TISSUS-ÉPONGES en Egypte R.C. Alex. 2709
---	--	--

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYÉS: 10.000

«Pour les jours sans viande n'oubliez pas de commander votre tarte aux oignons ou au fromage»
chez E. Flückiger
MAISON SUISSE
12, Rue Photios
ALEXANDRIE
Tél.: No. 223-23

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gaseuses Marque déposée N. SPATHIS La boisson saine et rafraîchissante par excellence

vous permet d'offrir à la minute un délicieux café.
Le café sans cafetière
c'est un produit NESTLÉ